



Formation à la démarche de programmation urbaine

Catalogue de formation
2025 - 2026



Aptitudes
Urbaines

Cursus certifiant

Modules inter à la carte
et formation intra



Sommaire

P. 4

Édito

P. 5

L'offre de formation

P. 6

Pourquoi se former
à la programmation urbaine ?

P. 7

Choisir Aptitudes Urbaines

P. 8

Le public de la formation

P. 9

Le cursus complet certifiant

P. 26

La certification « Conduire la démarche de
programmation urbaine »

P. 28

Les modules à la carte

P. 34

La formation intra

P. 36

L'accompagnement
et le suivi pédagogique

P. 40

Qui sommes-nous ?

P. 46

Les Grands Tépoins et le Club

P. 48

Témoignages
et retours satisfaction

P. 50

Ils parlent de la formation

Édito

En 2010, nous dressions avec un ensemble de professionnels et de maîtrises d'ouvrage un constat de terrain : celui du manque de continuité entre le portage politique et territorial du projet et son «atterrissage» opérationnel, et plus précisément, de la difficulté pour les porteurs de projet à «garder le cap» des objectifs et ambitions formulés en amont. Nous formulions alors un besoin de méthode partagée, par un processus de projet objectif, efficace et participatif mieux à même d'accompagner l'élaboration des opérations. C'était le point de départ d'Aptitudes Urbaines : le premier organisme de formation continue dédié à la démarche de programmation urbaine.

En 15 ans, la démarche de programmation urbaine a gagné en reconnaissance. Elle s'est progressivement détachée de l'image purement quantitative et normative à laquelle elle était associée, pour être aujourd'hui reconnue comme une démarche de projet de référence, au service de la qualité et de la durabilité des opérations. Les contextes d'intervention ont également évolué, s'enrichissant de nouvelles préoccupations - écologiques, sociales et économiques - concrètes.

Notre organisme de formation a continué de se professionnaliser avec l'obtention de la certification Qualiopi (2021) et l'enregistrement au Répertoire spécifique de France compétences (2022 et 2024) de la certification accessible à la fin du cursus : une importante reconnaissance de la valeur d'usage et de l'utilité économique et sociale de nos actions de formation.

La cartographie des parties prenantes à associer s'est complexifiée, avec la montée en puissance de la société civile et des acteurs et porteurs de projet privés. Friches, zones périurbaines, territoires ruraux, centre-bourgs en déprise... Des échelles de projets jusqu'alors en angle mort ont été investies, invitant à ré-inventer des approches projets plus adaptées aux contextes locaux.

Faire évoluer chaque année nos contenus pédagogiques et proposer de nouveaux formats accessibles pour être toujours plus en phase avec les problématiques concrètes et les réalités opérationnelles de nos participants : c'est l'ambition d'Aptitudes Urbaines, organisme de formation animé par et pour des professionnels.

Le 1er janvier 2025, Aptitudes Urbaines a fusionné avec Inddigo, société de conseil et d'ingénierie en développement durable. L'offre de formation d'Aptitudes Urbaines s'enrichit des formations proposées par l'organisme de formation d'Inddigo, partenaire de référence des acteurs de la transition écologique.

Que vous exerciez en maîtrise d'ouvrage, bureau d'étude, CAUE, agence d'urbanisme, EPF, ou encore maîtrise d'œuvre... nous espérons que les propositions de formation contenues dans ce catalogue trouveront écho avec votre pratique, et vous donneront envie de vous former avec nous !

L'équipe Aptitudes Urbaines - Organisme de Formation Inddigo

Élodie Charteau, responsable de l'Organisme de formation

François Meunier, co-fondateur d'Aptitudes Urbaines

Matteo Stagnoli, responsable développement de l'Organisme de formation

L'offre de formation

Notre offre de formation se décline en 3 formats d'apprentissage : le cursus complet certifiant en format hybride, les modules à la carte et la formation intra sur-mesure.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider à faire le point sur vos besoins et à construire le parcours le plus adapté à vos attentes, en fonction de votre profil, de votre pratique professionnelle et des situations opérationnelles que vous rencontrez.



Le cursus complet et la certification

Un cycle de formation à la démarche de programmation urbaine en 11 modules, organisés en présentiel et en distanciel (91 heures de formation) d'octobre à juin.

Une certification professionnelle «Conduire la démarche de programmation urbaine» enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences.

Plus d'informations page 10.



Les modules à la carte

Des modules à distance disponibles à la carte pour approfondir certaines thématiques ou pour composer des parcours adaptés en fonction des besoins des participants.

Plus d'informations page 30.



La formation intra

La possibilité d'adapter les contenus pédagogiques en fonction des attentes de vos équipes et des problématiques de vos territoires.

Plus d'informations page 36.



Une offre de formation enrichie avec l'intégration au groupe Inddigo

La possibilité d'adapter les contenus pédagogiques en fonction des attentes de vos équipes et des problématiques de vos territoires.

En savoir plus sur l'Organisme de Formation Inddigo.

Pourquoi se former à la démarche de programmation urbaine ?

Se former à la programmation urbaine, c'est permettre à chacun d'améliorer concrètement les conditions de réalisation des projets dans lesquels il se trouve engagé. Quelle que soit l'échelle ou la situation opérationnelle, se former à la programmation urbaine, c'est acquérir la posture, la méthode et les outils nécessaires pour une pratique plus efficace, plus collective mais aussi plus créative de l'urbanisme et de l'aménagement !

- **Une démarche au service des MOA... et des territoires.** La démarche de programmation urbaine accompagne les maîtrises d'ouvrage publiques et privées dans la transformation de leur territoire, en replaçant «au centre des projets» les besoins, les intérêts et les dynamiques des contextes qui les accueillent.
- **Une approche collaborative par excellence.** Par essence collaborative et partenariale, la démarche de programmation urbaine permet de donner à chacune des parties prenantes – élus, techniciens, citoyens mais aussi acteurs et porteurs de projet privés, sa juste place dans l'élaboration du projet.
- **Un accompagnement concret vers l'opérationnel.** Feuille de route à la fois stratégique et opérationnelle, la démarche de programmation urbaine permet d'anticiper et de préparer les étapes d'élaboration, de réalisation et de mise en œuvre des opérations.
- **Un levier d'innovation et de créativité.** À la fois prospective et créative, la démarche de programmation urbaine offre un cadre et des outils pour envisager de nouveaux contenus, toujours au service de la qualité et de la pertinence des usages projetés.



Choisir Aptitudes Urbaines



Des formateurs – praticiens reconnus, référencés et investis sur le terrain auprès de nombreuses MOA



Des apports théoriques et pratiques systématiquement illustrés par des études de cas réelles



Des ateliers et des cas pratiques construits à partir de situations opérationnelles concrètes



En présentiel ou en distanciel : des formations en petit groupe, fondées sur l'interactivité et les exercices collaboratifs



Le podcast : un format pédagogique complémentaire pour accompagner les formations



Les Cas du Club : des rendez-vous réguliers de partage de cas avec un réseau de professionnels



L'analyse de pratique individuelle à partir de situations opérationnelles vécues : une modalité pédagogique au cœur de



Le Club : une communauté d'apprenants pour échanger, partager des cas d'études et prendre du recul sur sa pratique



Un tutorat individuel «sur mesure» pour accompagner les candidats à l'évaluation en fin de cursus

Une pédagogie hybride et participative

Organisme de formation résolument ancré dans la pratique de l'AMO et de la programmation, notre ambition est simple : participer à l'amélioration collective et durable des démarches de projet en urbanisme et aménagement. L'appropriation et la déclinaison concrète sur le terrain des compétences acquises par les participants à l'issue de la formation est donc au cœur de nos objectifs. Pour cela, nous développons une approche pédagogique à la fois originale, hybride et participative, misant sur l'accessibilité des formats et sur l'équilibre entre apport théorique et cas d'études réels, et encourageant une posture permanente de prise de recul et d'analyse de pratique pour donner à chacun les moyens d'une déclinaison réfléchie, adaptée et contextualisée !

Le public de la formation

La formation continue Aptitudes Urbaines s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement en prise avec la définition et la mise en œuvre des projets urbains et d'aménagement : maîtres d'ouvrage publics et privés et leurs équipes, partenaires institutionnels et territoriaux (CAUE, EPF, Agence d'Urbanisme...), mais aussi acteurs opérationnels (aménageur, promoteur, bailleur) et ingénieries privées investies dans la transformation du cadre de vie, au premier rang desquelles les maîtres d'œuvre, urbains et architecturaux.

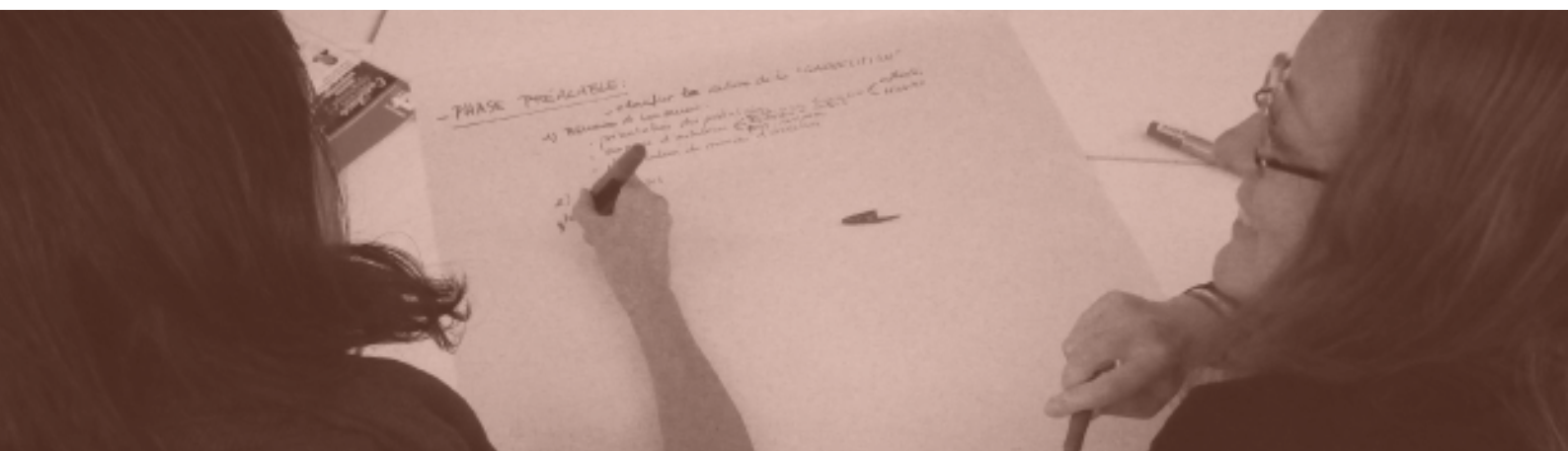
Plus de 400 participants depuis 2010

Des professionnels en exercice côté ingénierie publique et privée

Des contextes opérationnels diversifiés : opération urbaine dense, quartier en renouvellement, territoire rural, centre-bourg, friche...

Ils nous font confiance

Agence Française de Développement • Métropole Européenne de Lille • CAUE 38 • Artelia • EPF Normandie • ANRU • Aix-Marseille Métropole • AURBA • Passagers des Villes • CERUR • MIQCP • Grenoble Alpes Métropole • Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole • CAUE 05 • Grand Paris Aménagement • ADDRN • Les Ateliers Monique Labbé • Amiens Métropole • Made In • SETEC • CAUE 01 • Ville de Lausanne • Ville de Rémire-Montjoly • Loire Atlantique Développement • Ministère des Armées • CAUE 02 • Société du Grand Paris • Verdi Ingénierie • Oppidea • Transitec • Ingerop • Expertise France





Le cursus complet certifiant

Le cursus complet certifiant propose une formation complète à la démarche de programmation urbaine. D'octobre à juin, ce parcours hybride alterne des modules en présentiel et des modules en distanciel. Le cursus complet certifiant permet d'accéder à la certification «Conduire la démarche de programmation urbaine» enregistrée au Répertoire spécifique de France compétences (voir page 26).

- Modalités : 11 modules, 91 heures de formation, **du 16 octobre 2025 au 26 juin 2026**
(calendrier complet p. 11)
- Prérequis : pour suivre le cursus complet certifiant, une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme et/ou de l'aménagement est nécessaire (min. 2 à 3 ans d'expérience)
- Inscription : sur la base d'un entretien préalable permettant d'analyser votre projet et de répondre à vos questions, l'inscription au cursus certifiant s'effectue en 3 étapes :



dossier de
candidature au
cursus certifiant à
retourner complété



entretien avec
la direction
pédagogique



validation de l'inscription
et signature de la
convention de formation

- Tarif d'inscription, incluant les tutorats individuels de préparation à la certification :
7.150,00 euros

- Informations et retrait du dossier d'inscription :

<https://aptitudes-urbaines.com/le-cursus-complet-certifiant/>

apu@inddigo.com

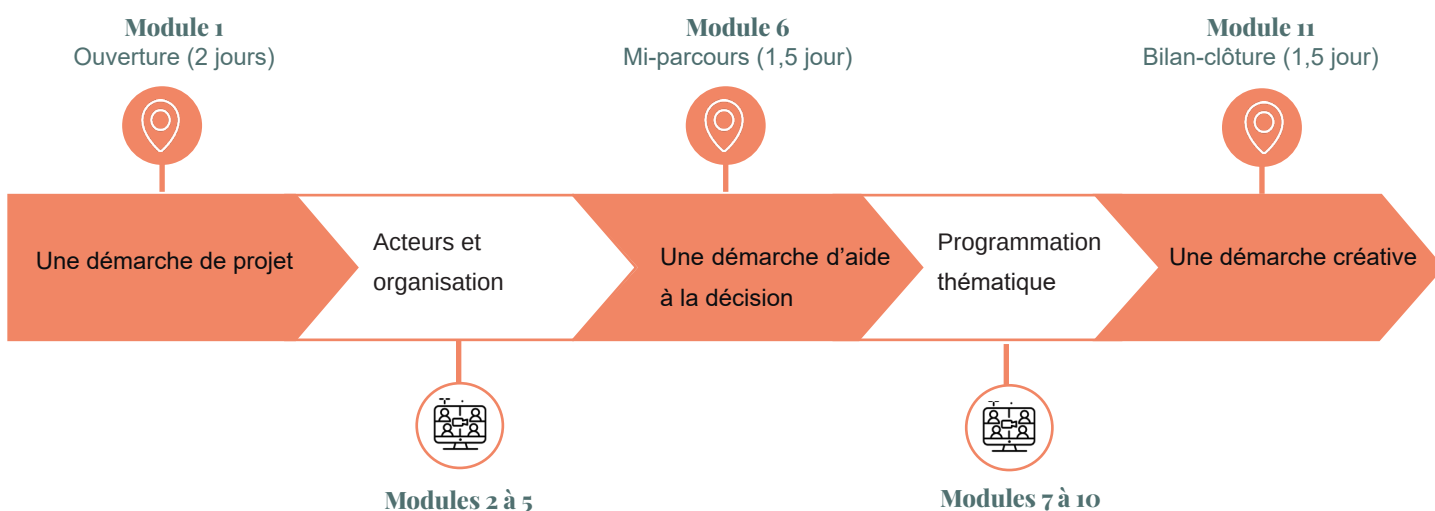
06 22 93 67 03

Un format hybride innovant

Le format hybride (ou *blended-learning*) désigne un apprentissage alternant des temps de formation en présentiel et des temps de formation en distanciel.

Le cursus complet hybride Aptitudes Urbaines propose un format pédagogique innovant, permettant de faciliter l'accès à la formation (en réduisant notamment les temps de déplacement), tout en renforçant les liens et les interactions avec les participants dans le cadre d'un parcours rythmé, cohérent et intégré. En fil rouge, le podcast Alumni propose tout au long de l'année l'accès à 6 mini épisodes – témoignages de cas pratique d'anciens du cursus.

Le cursus complet
11 modules à suivre en présentiel et en distanciel



Les objectifs de la formation

Le cursus complet propose une formation complète à la démarche de programmation urbaine. Il permet d'acquérir le langage, les outils et les méthodes de la programmation urbaine autour de trois compétences transversales pour :

- Organiser et animer des démarches de projet progressives et participatives pour élaborer et mettre en œuvre des opérations urbaines
- Elaborer, partager et décliner des stratégies programmatiques adaptées avec la maîtrise d'ouvrage et ses partenaires : du diagnostic au programme
- Accompagner l'adéquation programmation – conception et conseiller la maîtrise d'ouvrage dans les phases aval du projet

Le programme du cursus complet certifiant

 Module
en présentiel

 Module
en distanciel

 Module
accessible à la carte

Module n°1 / Journée 1 #Méthode

Engager et conduire la démarche de programmation urbaine

Jeudi 16 octobre 2025

François Meunier (INDDIGO) et
Emmanuel Redoutey (E. Redoutey U&P)



Module n°1 / Journée 2 #Concertation

Élus, services, citoyens : impliquer les parties prenantes

Vendredi 17 octobre 2024

Jodelle Zetlaoui-Léger
(ENSA Paris La Villette)



Module n°2 #Ingénieries et MOE

Coordonner les prestataires de l'opération urbaine et organiser le dialogue avec la Maîtrise d'Œuvre

Vendredi 14 novembre 2025

Philippe Bonfanti (Champ Libre) et
François Meunier (INDDIGO)



Module n°3 #Montage

Construire une stratégie de montage opérationnel avec les acteurs de l'opération urbaine

Vendredi 28 novembre 2025

Jean-Philippe Pichevin
(Ville en Œuvre)



Module n°4 #Environnement

Définir une stratégie environnementale adaptée dans le cadre de l'élaboration de l'opération urbaine

Vendredi 12 décembre 2025

Bernard Allagnat et François Meunier
(INDDIGO)



Module n°5 #Marchés publics

Choisir et préparer les marchés publics adaptés à la programmation et à la conception de l'opération urbaine

vendredi 9 janvier 2026 Jacques Cabanieu
(MIQCP) et François Meunier (INDDIGO)



Module n°6 / Journée 1 #Scénarios

Construire des scénarios de vocation pour aider la décision

jeudi 5 février 2026

Florence Fréry et François Meunier
(INDDIGO)



Module n°6 / Journée 2 #Atelier pratique

Atelier formuler une commande de programmation urbaine

vendredi 6 février 2026 (matin)

François Meunier (INDDIGO)



Module n°7 #Habitat et peuplement

Programmer l'habitat en intégrant l'enjeu du peuplement

Vendredi 13 mars 2026

Anaïs Cloteau (Adéquation)
et Florence Fréry (INDDIGO)



Module n°8 #Services et équipements

Programmer l'offre de services et d'équipements

Vendredi 3 avril 2026

Nathalie Bonnevide
(Filigrane programmation)



Module n°9 #Commerce et activité

Programmer le commerce et l'activité économique

Vendredi 22 mai 2026

Stéphane Merlin (Pivadis)



Module n°10 #Mobilités durables

Programmer les mobilités

Vendredi 12 juin 2026

Sébastien Simonnet (Transitec)



Module n°11 / Journée 1 #Espace public

Programmer l'espace public : une approche par l'usage

Jeudi 25 juin 2026

Léna Bouzemberg
(Collectif(s) Créatif(s) des Territoires)



Module n°11 / Journée 2 #Atelier certification

Atelier de préparation à la certification «Conduire la démarche de programmation urbaine»

Vendredi 26 juin 2026 (matin)

François Meunier
(INDDIGO)



Module n°1 : Les fondamentaux de la démarche de programmation urbaine



Journée 1 / Engager et conduire la démarche de programmation urbaine

Animé par : François MEUNIER (INDDIGO) et Emmanuel REDOUTEY (Emmanuel Redoutey Urbanisme & Programmation)

Date : jeudi 16 octobre 2025, de 9h à 17h30

Face à la complexité grandissante des situations opérationnelles et des systèmes d'acteurs, la démarche de programmation urbaine propose une réponse concrète et systémique aux problématiques des maîtrises d'ouvrage urbaines.

La programmation urbaine permet de définir et de partager les composantes de l'opération urbaine (habitats, équipements, espaces publics, activités...), traduisant ainsi le projet politique, économique et social de la Maîtrise d'Ouvrage dans le projet d'aménagement.

De nature managériale, la programmation urbaine propose la mise en place de processus de réflexion, de négociation et d'arbitrage continus avec l'ensemble des parties prenantes politiques et techniques du projet. Elle garantit ainsi la continuité de l'action de la Collectivité par la mise en place d'un cadre décisionnel et partenarial adapté tout au long de la démarche de projet.

Ce module d'introduction et de sensibilisation à la programmation urbaine permet de comprendre les finalités stratégiques de la démarche tout en identifiant ses modalités d'application concrètes pour un portage plus intégré de l'opération urbaine et une meilleure gestion des arbitrages et des prises de décision.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les finalités de la démarche de programmation urbaine dans le cadre de l'élaboration d'un projet urbain
- Situer les différentes échelles et les contextes de mise en œuvre d'une démarche de programmation urbaine
- Identifier les grandes séquences de la démarche et leurs objectifs - du diagnostic au suivi de l'adéquation programme-projet
- Proposer une démarche d'aide à la réflexion et à la prise de décision adaptée en fonction des acteurs et des situations

Méthodes et outils

Présentation du référentiel de la programmation urbaine.
Méthodologies types et illustrations contextualisées. Schémas processuels et organisationnels. Etudes de cas.

Module n°1 : Les fondamentaux de la démarche de programmation urbaine



Journée 2 / Élus, services, citoyens : impliquer les parties prenantes

Animé par : Jodelle ZETLAOUI-LEGER (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette)

Date : vendredi 17 octobre 2025, de 9h à 17h30

La démarche participative n'est pas toujours au rendez-vous alors que les citoyens, les habitants et la société civile, aspirent légitimement, et de plus en plus, à participer à la définition, au suivi voire à l'évaluation des projets urbains.

Malgré une volonté souvent sincère des Maîtrises d'Ouvrage, sa mise en œuvre peut susciter une certaine appréhension : à quel moment concerter et selon quel(s) format(s) ? Pour toucher quel(s) public(s) ? Pour quelle(s) finalité(s) ?

La programmation urbaine, parce qu'elle a pour objet la définition des contenus à travers la mise en place de démarches partagées, permet de repositionner la contribution habitante et citoyenne à sa juste place dans le système d'acteurs politiques et techniques du projet : celle d'une expertise essentielle sur la perception des espaces et les usages présents et à venir.

Ce module propose de donner les clefs d'une démarche participative réussie avec les habitants : à la fois ambitieuse, articulée à la démarche de projet et *in fine*, mise au profit de la qualité des usages et de la réussite de l'opération urbaine.

Objectifs pédagogiques

- Situer le cadre historique et réglementaire de la participation citoyenne dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement
- Distinguer les différents degrés de participation dans le cadre de l'élaboration d'une opération urbaine
- Identifier les conditions de réussite pour « faire le projet avec » les habitants et les usagers : objectifs, moments, conditions de mobilisation ...
- Proposer une démarche de participation adaptée (séquences, instances) pour alimenter la définition du projet urbain

Méthodes et outils

Analyse réglementaire et historique.
Terminologies. Formats types. Illustrations et études de cas.

Module n°2 : Coordonner les prestataires de l'opération urbaine et organiser le dialogue avec la Maîtrise d'Œuvre



Animé par : Philippe BONFANTI (Boucles Nord de Seine) et François MEUNIER (INDDIGO)

Date : vendredi 14 novembre 2025, de 9h à 17h30

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), programmiste, architecte, urbaniste, VRD, économiste, juriste, bureaux d'études techniques et environnementales ... l'opération urbaine appelle et met en œuvre des ingénieries multiples et hétérogènes.

Du management stratégique à l'assistance opérationnelle, l'articulation des compétences au processus de projet est une des conditions de la réussite des opérations urbaines. La coordination des ingénieries et des prestataires relève d'un vrai savoir-faire pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines qui doivent assurer le « fil rouge » de la réflexion afin de garantir la continuité de l'action publique tout au long de la démarche de projet.

Parmi ces compétences, la conception urbaine occupe une place à part. À la rencontre entre représentation symbolique et concrétisation spatiale du projet, le rôle du concepteur est avant tout de traduire la commande de la Maîtrise d'Ouvrage dans un dialogue étroit et itératif entre spatialisation, prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et programmation.

Ce module permet de comprendre comment, et à quel moment, la démarche de programmation permet à la Maîtrise d'Ouvrage urbaine de coordonner les ingénieries impliquées dans le projet, au premier rang desquelles la Maîtrise d'Œuvre urbaine, afin de faire collaborer les compétences et les apports de la conception et de la programmation.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents types de compétences mobilisables dans le cadre de l'élaboration d'un projet urbain
- Identifier les finalités de la mission d'AMO programmation urbaine et de la mission de maîtrise d'œuvre urbaine
- Proposer une démarche permettant d'articuler programmation et conception aux différentes étapes de l'élaboration du projet

Méthodes et outils

Analyse des compétences et terminologies. Méthodologies types et illustrations contextualisées, schémas processuels et organisationnels. Outils de gestion collaborative. Etudes de cas.

Module n°3 : Construire une stratégie de montage opérationnel avec les acteurs de l'opération urbaine



Animé par : Jean-Philippe PICHEVIN (Ville en Œuvre)

Date : vendredi 28 novembre 2025, de 9h à 17h30

Dans un contexte généralisé d'optimisation des finances publiques, les Maîtrises d'Ouvrage urbaines doivent se poser de plus en plus en amont la question du montage juridique et financier des opérations, qu'il s'agisse d'opérations d'aménagement urbain ou de projets immobiliers complexes.

Les acteurs parapublics et privés sont ainsi amenés à être de plus en plus présents dans les phases amont et décisionnelles du projet au profit de la diversification, voire de l'externalisation des financements. Les Maîtrises d'Ouvrage urbaines doivent quant à elles penser à l'intégration pertinente de ces nouveaux partenaires dans la démarche de projet, tout en conservant le fil de l'intérêt général.

Au même titre que la faisabilité programmatique et urbaine, la faisabilité juridique et financière des projets devient un élément d'arbitrage et de prise de décision à part entière, pouvant conditionner le choix de poursuivre ou non la réflexion engagée. Comment dès lors, poser très tôt un cadre opérationnel réaliste, tout en garantissant un niveau d'ambition élevé ?

Ce module présente les modalités et les outils d'une approche juridique et financière intégrée et mise au service de la construction du projet : à la fois connectée aux enjeux programmatiques et spatiaux du contexte, et en phase avec les logiques et les contraintes opérationnelles de la Maîtrise d'Ouvrage et des différentes parties prenantes.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les logiques et les modalités d'intervention des différents acteurs publics, parapublics et privés autour de l'opération d'aménagement
- Distinguer les principaux outils juridiques et financiers de l'aménagement et leurs grandes caractéristiques
- Proposer une démarche partenariale adaptée pour intégrer la question du montage et du portage en amont dans le cadre de l'élaboration de l'opération urbaine

Méthodes et outils

Présentation et définition des acteurs.
Schémas et tableaux des principales procédures et outils juridiques et financiers.
Schémas processuels et organisationnels de démarche intégrée. Etudes de cas.

Module n°4 : Définir une stratégie environnementale adaptée dans le cadre de l'élaboration de l'opération urbaine



Animé par : Bernard ALLAGNAT et François MEUNIER (INDDIGO)

Date : vendredi 12 décembre 2025, de 9h à 17h30

Appel à projet, référentiel, labellisation... la démarche environnementale, parce qu'elle s'inscrit souvent dans un cadre spécifique, a tendance à être conduite en parallèle de la démarche de projet, au risque de se déconnecter des nécessités et des enjeux de l'opération urbaine.

Si les critères environnementaux renvoient bien à une ingénierie technique spécialisée (gestion des ressources, protection des milieux, limitation des nuisances et des pollutions...), l'élaboration de la ville durable fait avant tout écho à celle du projet de vie urbain, culturel et social porté par la Maîtrise d'Ouvrage : modes d'habiter, gouvernance et participation, réversibilité des propositions ou encore solidarité urbaine et générationnelle.

Indissociable de la démarche de programmation et de management de l'opération, la stratégie environnementale doit donc être étroitement articulée au processus de projet. Que la Maîtrise d'Ouvrage souhaite ou non répondre à un cadre prédéfini d'objectifs et de performances, la lecture croisée des thématiques environnementales et l'enrichissement mutuel des contenus programmatiques, spatiaux et opérationnels constituent des facteurs essentiels de réussite de la stratégie environnementale.

Ce module propose de montrer comment la programmation urbaine permet de concevoir et d'animer de manière intégrée et transversale la stratégie environnementale de l'opération urbaine en termes de pilotage et de compétences.

Objectifs pédagogiques

- Situer le cadre réglementaire et les principales procédures environnementales existantes
- Distinguer les enjeux programmatiques, urbains et opérationnels de la stratégie environnementale dans le cadre de l'élaboration du projet urbain
- Identifier les principaux acteurs, contraintes et leviers en fonction des contextes pour mettre en place une stratégie environnementale ambitieuse adaptée au projet
- Intégrer la question environnementale dans le cadre d'une démarche de projet adaptée

Méthodes et outils

Définitions, présentation et analyse des différents cadres. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

Module n°5 : Choisir et préparer les marchés publics adaptés à la programmation et à la conception de l'opération urbaine



Animé par : Jacques CABANIEU (ex-MIQCP) et François MEUNIER (INDDIGO)

Date : vendredi 9 janvier 2026, de 9h à 17h30

La recherche de la bonne adéquation entre la procédure de consultation et la nature de la commande constitue une obligation juridique autant qu'une garantie de qualité et d'efficacité pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines.

Que le cadre soit celui d'un marché à procédure adaptée ou d'un marché à procédure formalisée, les possibilités d'évolution et d'adaptation de la commande, les marges de négociations souhaitées avec le prestataire, ou encore les conditions de dialogue entre les différentes ingénieries, sont autant de critères qui peuvent orienter la Maîtrise d'Ouvrage dans la construction du ou des marchés adaptés à sa commande.

L'enjeu est bien de mettre la commande au service de la cohérence et de l'efficacité de la démarche de projet, particulièrement dans le cadre d'opérations urbaines complexes, nécessitant une articulation fine entre l'élaboration du projet (vocation, ambition...) et sa conception spatiale.

En s'appuyant sur les dernières évolutions de la réforme, ce module propose d'explorer les possibilités offertes par les marchés publics, pour faire de la commande publique un levier d'innovation et d'efficacité au service d'un dialogue programmation – conception réussit comme de la qualité des opérations urbaines.

Objectifs pédagogiques

- Situer les principales règles, caractéristiques et modalités de mise en œuvre des marchés publics en urbanisme et aménagement
- Distinguer les procédures et les formats de marché adaptés aux missions d'AMO programmation urbaine d'une part et aux missions de maîtrise d'œuvre urbaine d'autre part
- Proposer un cadre de commande adapté pour articuler programmation et conception en fonction du contexte de l'opération

Méthodes et outils

Analyse des compétences et terminologies. Méthodologies types et illustrations contextualisées, schémas processuels et organisationnels. Outils de gestion collaborative. Etudes de cas.

Programme détaillé sur notre site Internet

Module n°6 : Une démarche d'aide à la décision



Journée 1 / Construire des scénarios de vocation pour aider la décision



Animé par : Florence FRERY et François MEUNIER (INDDIGO)

Date : Jeudi 5 février 2026, de 9h à 17h30

La notion de vocation programmatique ou de projet de vocation est une composante déterminante du projet urbain. Elle permet de qualifier le niveau d'ambition de la Maîtrise d'Ouvrage urbaine, d'interroger le « rôle à jouer » de l'opération urbaine dans son environnement élargi, tout en précisant les objectifs programmatiques, spatiaux et opérationnels attendus.

Séquence décisive de la démarche de projet, la définition de la vocation programmatique peut également constituer une étape de réflexion partagée et fédératrice avec l'ensemble des parties prenantes de l'opération.

Dans ce cadre, la construction d'un diagnostic stratégique de programmation associée à la mise au point de scénarios vocationnels exploratoires permet à la fois de partager un état des lieux des contraintes et potentialités du projet avec la Maîtrise d'Ouvrage, tout en organisant les débats et les contributions dans un cadre partenarial potentiellement élargi.

Ce module propose de comprendre comment construire collectivement une réflexion ambitieuse autour de la vocation du projet, et comment la mettre au service de l'émergence d'une vision structurante et opérante pour le projet, en termes de contenus et de feuille de route.

Objectifs pédagogiques

- Identifier le rôle et situer la séquence d'élaboration de la vocation programmatique dans le cadre d'une démarche de programmation urbaine
- Distinguer les différents volets à prendre en compte dans la mise au point des scénarios de vocation programmatiques
- Proposer une méthode adaptée pour élaborer et partager des scénarios de vocation programmatiques en fonction des contextes

Méthodes et outils

Définitions, schémas processuels.
Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

Module n°6 : La démarche de programmation urbaine en pratique



Journée 2 / Atelier : formuler une commande de programmation urbaine

Animé par : François MEUNIER (INDDIGO)

Date : vendredi 6 février 2026, de 9h à 12h30

L'atelier propose un temps de travail collectif dédié à la mise en pratique de la démarche de programmation urbaine.

A partir d'une situation de projet, les participants sont invités à travailler en groupe pour poser un cadre de commande adapté pour organiser et conduire une démarche de programmation urbaine.

Objectifs pédagogiques

- Argumenter les enjeux et l'intérêt d'une démarche de programmation urbaine au regard d'un contexte
- Proposer une démarche adaptée pour accompagner la réflexion et aider à la réflexion une maîtrise d'ouvrage urbaine
- Mobiliser la méthode et les outils de l'AMO programmation urbaine

Méthodes et outils

Atelier de mise en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.

L'atelier est réservé aux participants inscrits au cursus complet.

Module n°7 : Programmer l'habitat en intégrant l'enjeu du peuplement



Animé par : Anaïs CLOTEAU (Adéquation) et Florence FRERY (INDDIGO)

Date : vendredi 13 mars 2026, de 9h à 17h30

La programmation urbaine d'habitat permet de qualifier la demande de logements, l'offre résidentielle adaptée et ses modalités de mise en œuvre, pour accompagner la Maîtrise d'Ouvrage urbaine dans la conduite de son projet d'aménagement ou de renouvellement urbain.

Elle s'appuie sur une lecture croisée et objectivée du niveau d'ambition des politiques de peuplement et d'habitat, de la réalité locale des dynamiques urbaines et socio-résidentielles, et des contraintes opérationnelles et financières des opérateurs potentiels.

A ce titre, la programmation urbaine d'habitat constitue dans bien des cas un chaînon manquant pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines, souvent prises entre des approches stratégiques territoriales « macro » qui n'atterrissent pas, et des programmes immobiliers conditionnés par des logiques financières et opérationnelles mais déconnectés des enjeux du territoire.

Ce module propose de montrer comment et avec quels outils la programmation urbaine d'habitat permet de (re)cadrer les objectifs de l'opération en matière de logement et de peuplement afin de garantir le juste équilibre entre volonté politique, réceptivité du marché et capacité des acteurs locaux.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les enjeux et les apports de la programmation urbaine d'habitat dans le cadre de l'opération urbaine
- Identifier les différents contextes et étapes d'une démarche de programmation urbaine d'habitat : du diagnostic à la mise au point du programme
- Situer les logiques du marché de la construction et les leviers de production du logement intermédiaire
- Adapter la méthode et les principaux outils pour intégrer la programmation d'habitat dans le cadre d'une démarche de projet adaptée

Méthodes et outils

Définitions, présentation des outils et des indicateurs clés. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

Module n°8 : Programmer l'offre de services et d'équipements



Animé par : Nathalie BONNEVIDE (Filigrane programmation)

Date : vendredi 3 avril 2026, de 9h à 17h30

Les pratiques et attentes des habitants évoluent vite et se développent. Les services publics se désengagent de certains quartiers. Équipements et offres de proximité, particulièrement scolaire et de la petite enfance, représentent souvent un levier essentiel de l'attractivité résidentielle actuelle ou à venir des quartiers.

Ces constats non exhaustifs invitent les Maîtrises d'Ouvrage à renouveler leur approche en matière de programmation urbaine d'équipements. Longtemps normative, la programmation urbaine d'offre de services et d'équipements permet aujourd'hui de répondre aux enjeux de contenus, au profit d'offres plus hybrides et plus innovantes, mais également de démarche, pour mieux articuler les politiques publiques avec les capacités d'investissement et de fonctionnement des Collectivités et de leurs partenaires.

Ce module présente comment la programmation urbaine de services et d'équipements permet d'accompagner les choix de la Maîtrise d'Ouvrage pour construire une offre à la fois ambitieuse et qualitative, répondant aux besoins présents et futurs, et crédible en termes de mise en œuvre opérationnelle.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les enjeux de la programmation d'équipements et d'offre de services dans le cadre de l'opération urbaine
- Situer les échelles et les acteurs de la réflexion par grandes thématiques : enfance, petite enfance, sport, culture...
- Mobiliser les principales sources de données pour évaluer les besoins en offre de services et d'équipements sur un quartier en développement ou en renouvellement
- Adapter la méthode et utiliser les principaux outils de la programmation d'équipements et d'offre de services dans le cadre d'une démarche de projet adaptée

Méthodes et outils

Définitions. Présentation des outils et des indicateurs clés. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

Programme détaillé sur notre site Internet

Module n°9 : Programmer le commerce et l'activité économique



Animé par : Stéphane MERLIN (Pivadis)

Date : vendredi 22 mai 2026, de 9h à 17h30

La mixité des fonctions dans le cadre de l'opération urbaine est une injonction légitime des Maîtrises d'Ouvrage au service de la vitalité sociale et économique des territoires, tout comme elle constitue un atout indéniable en termes de qualité de vie et d'animation pour les habitants.e.s.

Malgré cela, la programmation des commerces et des activités économiques «en milieu résidentiel» est souvent un angle mort dans le cadre des études pré-opérationnelles et de faisabilités, rattachées soit en amont à des études stratégiques de planification à l'échelle «macro», soit en aval, à une problématique purement immobilière.

Pourtant, qu'il s'agisse de pieds d'immeuble à animer ou de programmes tertiaires ou artisanaux situés en bordure ou intégrés aux futures opérations de logements, l'activité économique et commerciale «ne se décrète pas». Elle doit au contraire se programmer dans sa diversité et sa complexité, à partir des dynamiques locales et des forces en présence, des contraintes opérationnelles et financières des différents acteurs, mais également du niveau d'ambition de la Maîtrise d'Ouvrage et des potentialités offertes par l'opération urbaine.

Ce module permet de comprendre comment la programmation urbaine permet d'interroger et de calibrer les surfaces d'activités et de commerces de manière pertinente, pour un équilibre négocié entre logiques économiques, réceptivité réelle du territoire et qualité recherchée du projet urbain.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les enjeux urbains et opérationnels de la programmation des activités et des commerces
- Situer les logiques économiques et entrepreneuriales, les besoins spécifiques et la diversité des typologies du commerce et de l'activité
- Identifier les réseaux d'acteurs, les dynamiques territoriales ou locales structurantes et les facteurs de réussite d'une opération de commerces et/ou d'activités
- Adapter la méthode et utiliser les principaux outils de la programmation du commerce et des activités économiques dans le cadre d'une démarche de projet adaptée

Méthodes et outils

Définitions. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

Programme détaillé sur notre site Internet

Module n°10 : Programmer les mobilités



Animé par : Sébastien SIMONNET (Transitec)

Date : vendredi 12 juin 2026, de 9h à 17h30



Le traitement adapté des mobilités et l'insertion intelligente des fonctions et des flux associés constituent un gage indispensable du bon fonctionnement des opérations urbaines – au cœur des objectifs de transition bas carbone.

La déclinaison opérationnelle des mobilités s'inscrit dans un jeu d'échelles complexe : interrogeant d'un côté les dynamiques urbaines et socio-économiques du grand territoire et les politiques publiques en matière de déplacement, et se confrontant de l'autre à la technicité des ingénieries spécialisées qui les mettent en œuvre. Les parties prenantes concernées, qu'elles soient publiques ou privées, ont quant à elles souvent des intérêts divergents, voire contradictoires.

Cette complexité plaide en faveur d'une bonne prise en compte des différents leviers de la mobilité durable dès les phases préalables d'élaboration des opérations urbaines, en amont de la conception, pour explorer et mettre en œuvre des stratégies et des solutions concrètes, adaptées à chaque contexte d'intervention.

A travers des exercices et des cas d'application concrets, ce module propose de montrer comment, avec quels données, outils et acteurs, la programmation urbaine des mobilités permet de définir les conditions de réussite d'un projet de mobilités adapté à l'opération urbaine et à son contexte.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les problématiques et les contraintes spécifiques associées aux mobilités : échelles, acteurs, modes de gestion et d'exploitation
- Connaître les principales sources de données, indicateurs et outils d'un diagnostic efficace de l'accessibilité sur un territoire de projet
- Disposer de la méthode pour proposer une démarche de projet favorable à l'émergence d'une stratégie de mobilité durable adaptée à l'opération et à son contexte

Méthodes et outils

Définitions. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

Module n°11 : Une démarche créative



Journée 1 / Programmer l'espace public : une approche par l'usage

Animé par : Léna BOUZEMBERG (Collectif(s) Créatif(s) des Territoire(s))

Date : jeudi 25 juin 2026, de 9h à 17h30



La réussite des projets urbains est souvent appréciée à l'aune de la qualité des espaces publics. Pour autant, la définition de l'espace public est souvent laissée au travail de conception, alors que la diversité des typologies, des publics et des usages potentiels invitent les maîtrises d'ouvrage et leurs partenaires à une réflexion amont, à la fois créative et prospective, sur la définition des objectifs et des attendus programmatiques.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques, ou encore les nouveaux enjeux d'adaptabilité ou de mutualisation dans le champ de l'espace public comme des mobilités, posent de nouvelles questions, souvent complexes, en termes de statuts et de modes de gestion.

Ce module propose de montrer comment la démarche de programmation d'espace public permet d'outiller la réflexion et les arbitrages de la Maîtrise d'Ouvrage pour produire des espaces publics de qualité, tout en portant une approche créative à même de prendre en compte et de répondre aux besoins et attentes des usagers.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les enjeux territoriaux, urbains et opérationnels associés au traitement des espaces publics
- Identifier les problématiques et les contraintes spécifiques : échelles, acteurs, modes de gestion et d'exploitation
- Situer les principes et les principaux outils d'une démarche de projet adaptée et créative pour identifier, prendre en compte et proposer des usages adaptés

Méthodes et outils

Définitions. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.



Journée 2 / Atelier fin de parcours : préparation à la certification «Conduire la démarche de programmation urbaine»

Animé par : François MEUNIER (INDDIGO)

Date : vendredi 26 juin 2026, de 9h à 12h30

L'évaluation du candidat par le Jury dans le cadre de la certification «Conduire la démarche de programmation urbaine» se fait sur la base d'une soutenance orale présentée devant un Jury indépendant composé de professionnels et de représentants institutionnels. La soutenance porte sur la présentation d'un cas d'étude rencontré dans le cadre de la pratique professionnelle du candidat et présenté selon les principes de l'Analyse de Pratique Professionnelle.

En amont du Jury, le candidat est accompagné par l'équipe pédagogique dans le cadre du module de préparation à la certification pour mettre au point sa présentation.

Objectifs pédagogiques

- Partager le référentiel de compétences « Conduire la démarche de programmation urbaine »
- Faire le point sur la démarche, les modalités d'évaluation et les attendus du Jury
- Accompagner le candidat dans la préparation du support pour la soutenance orale

Méthodes et outils pédagogiques mobilisables

Atelier collectif et tutorat individuel d'accompagnement à l'analyse de pratique professionnelle.

La certification «Conduire la démarche de programmation urbaine»



Contexte et enjeux :

Conduire une démarche de programmation urbaine signifie nourrir la réflexion d'un maître d'ouvrage, l'aider à prendre les décisions éclairées qui lui incombent tout au long de l'élaboration d'un projet, et accompagner la mise en œuvre de l'opération en tenant compte de ses contraintes, exigences et priorités d'actions.

La conduite d'une démarche de programmation urbaine est devenue une compétence de plus en plus attendue chez les professionnels de l'urbain et de l'aménagement pour répondre à la complexité grandissante des situations opérationnelles et mieux tenir compte de la multiplicité des acteurs et parties prenantes à impliquer.

Présentation :

La certification «Conduire la démarche de programmation urbaine» permet d'attester des compétences acquises à l'issue du cursus complet. Enregistrée au Répertoire Spécifique, la valeur d'usage et l'utilité économique et sociale de cette certification ont été reconnue par France compétences, autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Compétences attestées :

- C1. Repérer les différents acteurs publics et privés utiles au projet afin de mobiliser l'ensemble des parties prenantes concernées à l'élaboration de l'opération urbaine.
- C2. Organiser une démarche progressive et partenariale en sollicitant les arbitrages nécessaires de la maîtrise d'ouvrage aux différentes étapes de l'élaboration de l'opération afin de définir les contenus programmatiques de l'opération urbaine (vocation, usages, activités) avec les parties prenantes.
- C3. Élaborer un diagnostic synthétique et transversal en repérant les contraintes et les potentialités de l'opération urbaine afin d'identifier les dynamiques et les contraintes socio-démographiques, économiques, environnementales et urbaines à l'œuvre sur le territoire.
- C4. Proposer des scénarios intégrés et différenciés en prenant en compte les questions d'accessibilité universelle et de développement durable afin d'explorer la faisabilité des contenus programmatiques de l'opération urbaine avec la maîtrise d'ouvrage et ses partenaires.

- C5. Organiser le travail de la maîtrise d'œuvre urbaine dans un cadre adapté à la complexité de l'opération urbaine afin de s'assurer du respect des objectifs et des contenus programmatiques au moment de la conception spatiale et technique.
- C6. Poser les bases d'une feuille de route opérationnelle (phasage, financement, montage) en tenant compte des contraintes et des priorités d'action de la maîtrise d'ouvrage et de ses partenaires afin d'accompagner la mise en œuvre de l'opération urbaine dans l'espace et dans le temps.
- C7. Intégrer une démarche de développement professionnel continu afin de questionner sa pratique et d'améliorer l'accompagnement des opérations urbaines.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation de la maîtrise des compétences est réalisée dans le cadre d'une soutenance devant un Jury composé de professionnels et de représentants institutionnels (présentation orale suivie d'un entretien technique).

Le candidat est invité à présenter un cas d'étude rencontré dans le cadre de sa pratique professionnelle, selon les principes de l'Analyse de Pratiques Professionnelles. Il est notamment attendu du candidat qu'il interroge et mette en perspective cette situation vécue au regard des apports méthodologiques et managériaux acquis durant la formation.

La préparation à l'évaluation se fait sur la base d'un accompagnement personnalisé de chaque candidat en amont du Jury dans le cadre du module de préparation à la certification.

Voie d'accès et calendrier :

La certification est accessible aux candidats ayant suivi le cursus complet de formation continue à la démarche de programmation urbaine, après validation du cas d'étude choisi par le candidat avec la direction pédagogique.

Le travail individuel d'analyse et de présentation qui est demandé au candidat nécessite un temps de préparation, de réflexion et d'assimilation des connaissances d'au moins 3 mois après la fin du cursus de formation.

Certification professionnelle enregistrée au Répertoire spécifique de France compétences pour une durée de 5 ans (du 27/06/2024 au 27/06/2029)

Fiche n° RS6687 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6687/>

Les statistiques concernant la certification sont disponibles à l'adresse ci-dessous :
<https://aptitudes-urbaines.com/statistiques-certification/>



Les modules à la carte

Les modules à la carte peuvent être suivis en complément du cursus complet pour approfondir certaines thématiques spécifiques, ou indépendamment de celui-ci pour un parcours court sur-mesure.

Les modules à la carte se déroulent en présentiel ou à distance et sont animés en direct par le formateur.

La direction pédagogique est à votre disposition pour échanger en amont de votre inscription et vous aider à cibler le ou les modules les mieux à même de répondre à vos problématiques opérationnelles.

- Modalités : 7 heures de formation par module
- Prérequis : pour suivre certains modules, une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme et/ou de l'aménagement peut être recommandée (nous contacter)
- Tarifs :
 - Module en distanciel : 650,00 euros
 - Module en présentiel : 730,00 euros
- Informations et inscriptions :
 - <https://aptitudes-urbaines.com/les-modules-a-la-carte/>
 - apu@inddigo.com
 - 06 22 93 67 03

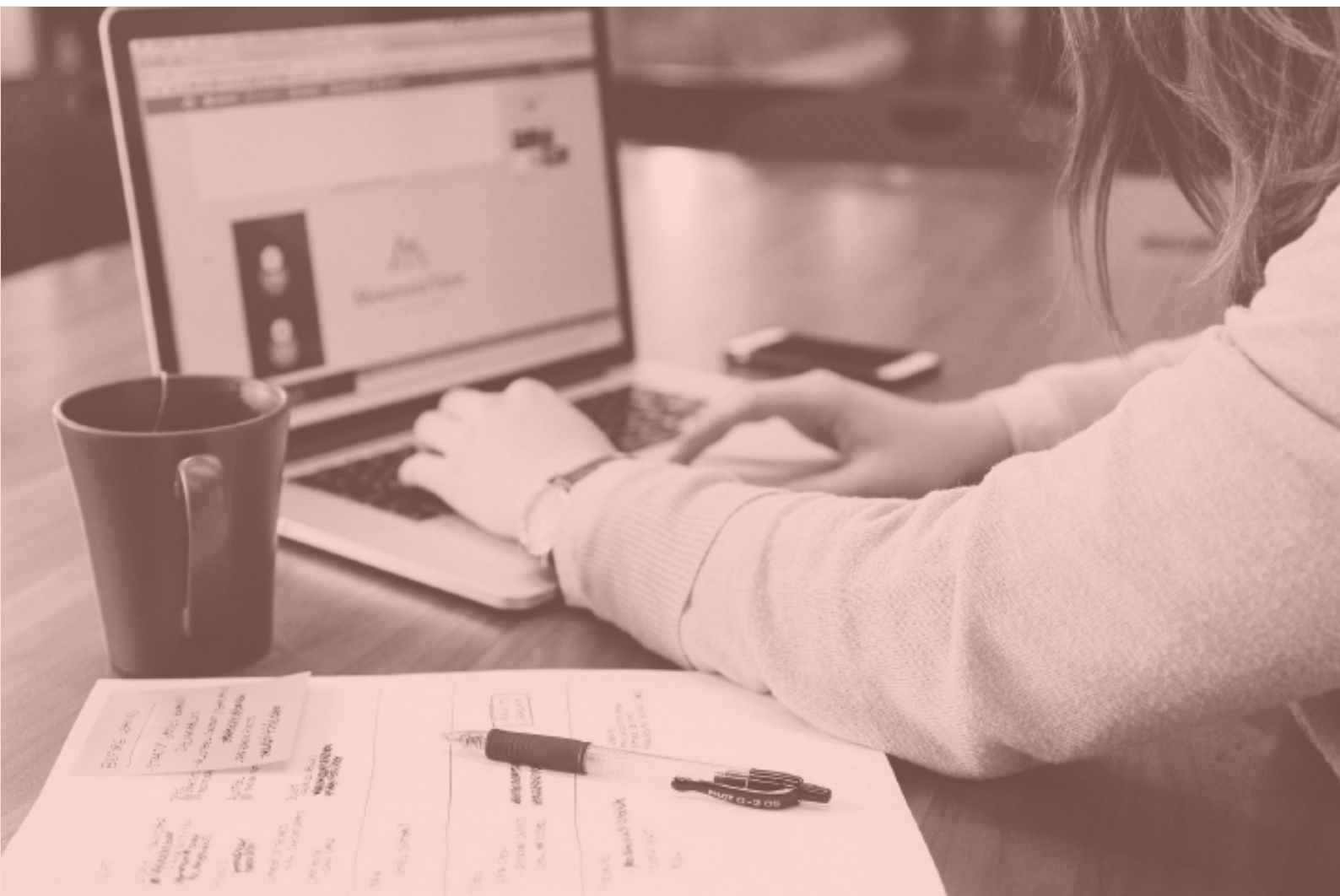
Composer son parcours à la carte

Les modules à la carte vous permettent d'actualiser ou d'approfondir vos connaissances sur certaines thématiques en fonction de vos besoins, toujours dans l'optique d'apporter des réponses concrètes aux problématiques rencontrées sur le terrain.

De 9h à 17h30, des classes en petit groupe, animées en direct par les formateurs

Une participation fluide et interactive, alternant temps d'apprentissage, exercices pratiques et ateliers collaboratifs

Un accompagnement individualisé avec la direction pédagogique et une invitation aux Cas du Club



Le programme des modules à la carte

 Module
avec podcast

 Module
en présentiel

 Module
en distanciel

Engager et conduire la démarche de programmation urbaine

Jeudi 16 octobre 2025

Programme page 12



Coordonner les prestataires de l'opération urbaine et organiser le dialogue avec la Maîtrise d'OE

Vendredi 14 novembre 2025

Programme page 14



Définir une stratégie environnementale adaptée dans le cadre de l'élaboration de l'opération urbaine

Vendredi 12 décembre 2025

Programme page 16



Construire des scénarios de vocation pour aider la décision

Jeudi 5 février 2026

Programme page 18

Elus, services, citoyens : impliquer les parties prenantes

Vendredi 17 octobre 2025

Programme page 13



Construire une stratégie de montage opérationnel avec les acteurs de l'opération urbaine

Vendredi 28 novembre 2025

Programme page 15



Choisir et préparer les marchés publics adaptés à la programmation et à la conception de l'opération urbaine

Vendredi 9 janvier 2026

Programme page 17



Programmer l'habitat en intégrant l'enjeu du peuplement

Vendredi 13 mars 2026

Programme page 20



Programmation scolaire : bâtir une prospective et réussir son schéma directeur

Date à déterminer, mars-avril 2026

Programme page 31



Programmer l'offre de services et d'équipements

Vendredi 3 avril 2026

Programme page 21



Programmer les espaces publics : un levier pour améliorer la qualité des opérations

Date à déterminer, mars-avril 2026

Programme page 32



La commande de programmation urbaine : bien rédiger son CCTP, réussir son offre

Date à déterminer, mars-avril 2026

Programme page 33



Programmer le commerce et l'activité économique

Vendredi 22 mai 2026

Programme page 22



Programmer les mobilités

Vendredi 12 juin 2026

Programme page 23



Programmer l'espace public : une approche par l'usage

Jeudi 25 juin 2026

Programme page 24



Afin de garantir la qualité pédagogique des modules, nous limitons la jauge de chaque module à 15 participants. La session est ouverte à partir de 4 participants.

En fonction du nombre d'inscrits, une date optionnelle pourra donc vous être proposée.



Programmation scolaire : bâtir une prospective et réussir son schéma directeur de l'offre scolaire (7 heures)

Animé par : Silvia LISTA et Marine SCHRYVE | Date : à déterminer, mars - avril 2026

 Avec podcast audio  En distanciel

Cette classe virtuelle a pour but de partager les éléments de méthode permettant de construire une prospective scolaire et d'accompagner les MOA dans la définition d'une stratégie globale pour anticiper l'évolution de son patrimoine scolaire et périscolaire à travers la mise en place d'un schéma directeur.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux, objectifs et étapes d'une démarche de programmation scolaire
- Mettre en œuvre un modèle de prospective scolaire de base : mécanismes et données d'entrées
- Disposer de la méthode et des outils pour construire un schéma directeur de l'offre scolaire

Prérequis : Une connaissance préalable de la programmation urbaine d'équipements est recommandée pour suivre la classe virtuelle.



Programmer les espaces publics : un levier pour améliorer la qualité des opérations d'aménagement

Formateur à déterminer | Date : à définir, mars - avril 2026



En distanciel

Ce module propose de situer les objectifs, l'apport et les principales clefs de mise en œuvre d'une démarche de programmation appliquée à l'espace public – notamment au regard des différents contextes opérationnels et échelles d'intervention.

Objectifs pédagogiques

- Situer les différents enjeux d'usages de l'espace public et leurs impacts dans le cadre des opérations d'aménagement
- Identifier les différents contextes de mise en œuvre de la programmation d'espace public : échelles et typologies d'espaces, parties prenantes, articulation programmation et conception
- Disposer d'un cadre méthodologique et d'outils à décliner de manière adaptée en fonction des situations opérationnelles rencontrées

Prérequis : Une connaissance préalable de la programmation urbaine d'équipements est recommandée pour suivre la classe virtuelle.



La commande de programmation urbaine : bien rédiger son CCTP, réussir son offre

Animé par : François MEUNIER | Date : à définir, mars-avril 2026



Avec podcast audio



En distanciel

Cette classe virtuelle s'adresse aux professionnels qui souhaitent trouver des éléments concrets pour argumenter l'enjeu et définir les modalités pratiques d'une mission de programmation urbaine dans le cadre de la rédaction d'un CCTP adapté. Elle concerne également ceux qui s'interrogent sur la façon de rédiger une offre en assistance à maîtrise d'ouvrage en programmation urbaine. La classe virtuelle s'accompagne d'un podcast audio à écouter en amont de la classe virtuelle.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différentes situations de mise en œuvre d'une démarche de programmation urbaine et son apport en fonction des contextes
- Connaître les leviers et conditions de réussite d'une démarche de programmation urbaine
- Identifier les éléments nécessaires à la mise au point d'une commande de programmation urbaine

Prérequis : Une connaissance préalable de la programmation urbaine d'équipements est recommandée pour suivre la classe virtuelle.



La formation intra

Autour de la démarche de programmation urbaine, la formation intra permet d'envisager la formation de plusieurs collaborateurs, dans le cadre d'un parcours en distanciel ou hybride. Sur la base d'objectifs pédagogiques formulés en fonction de vos besoins, la formation intra permet l'adaptation de contenus pédagogiques et de cas pratiques contextualisés à partir de vos propres situations professionnelles et territoriales.

- Une assistance pédagogique qualifiée pour définir avec vous les objectifs pédagogiques et co-construire les contenus adaptés
- Une assistance technique et réalisation, pour formaliser les contenus en module de formation à distance
- Un réseau d'experts et d'intervenants en programmation urbaine, pour participer à l'élaboration des contenus en fonction de vos besoins

Vous souhaitez vous former aux thématiques fortes du développement durable ?

Découvrez l'offre de formation sur-mesure d'Inddigo et bénéficiez de 40 ans de retours d'expérience acquis auprès des collectivités, entreprises et industriels.

En savoir plus sur l'Organisme de Formation Inddigo.

Les étapes de fabrication d'une formation en ligne sur mesure



Initialisation :
point complet sur vos attentes
et besoins avec la direction
pédagogique



Formalisation :
proposition d'intervention
pédagogique et technique
détaillée



Co-production :
mise au point du module ou du
parcours avec les formateurs
de l'équipe pédagogique



Organisation :
accompagnement, suivi et
évaluation de l'action avec les
participants



**Formation à distance de
vos équipes
et collaborateurs !**

Tarifs et contact

Vous êtes un commanditaire public ou privé, sensible aux enjeux managériaux de la ville durable, et vous souhaitez former vos équipes à de nouvelles méthodes de travail ?

Contactez-nous pour échanger sur la possibilité de co-construire une offre dédiée.

Matteo STAGNOLI, responsable développement: 06 22 93 67 03 | m.stagnoli@inddigo.com

Intra : ils nous font confiance !



**Formation à la
programmation
urbaine stratégique.**
Cycle de formation en
présentiel. 2024



**La démarche de
programmation
urbaine.**
Cycle de formation en
blended-learning. 2022



**La programmation
urbaine : un levier
pour améliorer la
qualité des opérations
d'aménagement
d'espaces publics.**
Formation Intra pour Le
Muretain Agglo. 2021



**La commande de
programmation urbaine
en pratique.** Module de
formation intra. 2021



Accompagnement du
CAUE Rhône Métropole
dans la mise au point
du programme général
d'un cycle blended de
formation des élus.
2020



**La contractualisation
des projets urbains
au titre du NPNRU.**
E-learning pour les
porteurs de projet,
maîtrises d'ouvrage et
chargés de mission.
2017-2018



**Méthodologie pour
l'évaluation de la
pertinence des
projets urbains.**
E-learning de diffusion
et de sensibilisation.
2017



L'accompagnement et le suivi pédagogique

De la première demande de renseignement jusqu'à votre participation à la formation, nous mettons en œuvre un processus simple et transparent, destiné à faciliter votre parcours et à garantir la bonne adéquation de la formation à vos attentes.

L'agrément Qualiopi dont nous bénéficions atteste ainsi du sérieux, de la qualité et de la rigueur de notre démarche d'accompagnement, de suivi et d'évaluation.

Présente à chaque module de formation, vous pouvez également joindre la direction pédagogique à tout moment, en amont ou en aval de chaque session.

- **Echanges et accompagnement préalable** : Echange préalable sur vos attentes pour affiner et confirmer votre demande.
- **Convocation et questionnaire de pré-séance** : 10 jours avant le module, envoi d'une convocation et d'un questionnaire de pré-séance.
- **Inscription et suivi administratif** : Après validation du devis, mise au point de la convention et de la fiche pédagogique pour confirmer l'inscription.
- **Participation à la formation** : Le Jour-J, confirmation de votre présence, questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation à la fin de la séance.
- **Sanction de la formation** : Transmission des attestations de présence (employeur) et de fin de formation (salarié).

Moyens pédagogiques, techniques et humains

Animé par un formateur ou en binôme, les modules se déroulent sur une journée en présentiel ou en distanciel, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Chaque module alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour d'ateliers pratiques en groupe.

Pour de meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif est limité à une quinzaine de participants. Les supports sont diffusés aux participants à l'issue de la formation en format numérique, après retrait ou anonymisation éventuelle des cas présentés par le formateur. La direction pédagogique est présente à chaque module pour vous accompagner dans votre parcours.

Les modules en distanciel sont animés de manière synchrone par le formateur (échange audio et vidéo en temps réel). En s'appuyant sur des méthodes pédagogiques et des outils collaboratifs adaptés au distanciel, le formateur alterne des temps d'apprentissage, des temps d'échanges et de mise en pratique individuels et/ou collectifs.



8h30 - 9h

Accueil-café pour les modules en présentiel, moment convivial entre les participants et avec la direction pédagogique.



9h -12h30

Séquence d'apprentissage introduite par un tour de table.



12h30 -14h

Pause déjeuner.
En présentiel, nous proposons à l'ensemble des participants une réservation pour un



14h -17h30

Séquence d'apprentissage avec atelier le cas échéant.
Debriefing collectif en clôture de séance.

Modalités de suivi et d'évaluation

En amont de chaque module, un questionnaire de pré-séance est proposé au stagiaire pour faire le point sur ses attentes et ses questions spécifiques concernant la formation. Les informations recueillies sont transmises au formateur dans le cadre de la préparation de sa session. Un questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation est rempli par le stagiaire à la fin de la séance.

Les résultats sont transmis chaque année à l'équipe pédagogique et participent ainsi à l'amélioration en continu de notre offre de formation. Un questionnaire anonyme de satisfaction est transmis en fin de cursus pour évaluer l'impact et le ressenti « à froid » de la formation.

Modalités pratiques et accessibilités

Les modules en présentiel se déroulent dans des locaux situés au coeur de Paris, accessibles facilement en transport en commun. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les modules en distanciel sont accessibles via un ordinateur (avec micro ou casque) et une connexion internet. Un test technique est systématiquement organisé en amont avec chaque participant pour vérifier le bon fonctionnement des équipements.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous.

Modalités d'apprentissage

La qualité de notre enseignement se fonde sur une pédagogie collaborative et participative, privilégiant l'échange entre intervenants et participants de différents horizons.

Les formateurs sont des professionnels en activité, référencés pour leurs compétences et leurs expériences dans le champ de l'AMO programmation urbaine. A côté des apports techniques et méthodologiques, chaque session est enrichie d'études de cas concrètes, permettant d'illustrer et de mettre en pratique les enseignements de la formation.

Nous limitons la jauge pédagogique de nos modules en présentiel comme en distanciel afin de favoriser de meilleures conditions pour l'acquisition des savoirs et savoir-faire dispensés.

Comment financer votre formation ?

Vous souhaitez vous former avec Aptitudes Urbaines ? Aptitudes Urbaines est un organisme de formation agréé QUALIOPi pour la réalisation d'actions de formation. Selon votre statut et le type de formation, plusieurs dispositifs de financement existent : renseignez-vous !



Vous souhaitez utiliser votre CPF ?

Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi, agent de la fonction publique ou profession libérale : le CPF est un compte individuel permettant à chacun de cumuler des droits à la formation professionnelle et de les utiliser tout au long de la vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante.

Le cursus certifiant Aptitudes Urbaines est une offre de formation certifiante susceptible d'être financée par votre CPF via la plateforme Mon Compte Formation

Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rendre sur www.moncompteformation.gouv.fr/ et à nous consulter pour les délais de mise en place de ce dispositif de financement.

Vous êtes salarié

La prise en charge de la formation par l'OPCO de votre branche dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de votre entreprise est possible. Il vous appartient d'engager la démarche en vous rapprochant de votre conseiller formation.

Vous êtes demandeur d'emploi ou en transition professionnelle

Certaines aides peuvent être mobilisées par Pôle Emploi : renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle Emploi.

Vous êtes indépendant ou profession libérale

Le FIFPL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux) peut selon votre situation, prendre en charge une partie de la formation.

La direction pédagogique se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à [nous contacter](#).



Aptitudes Urbaines : qui sommes-nous ?

En 2010, Attitudes Urbaines et un ensemble de partenaires consultants et bureaux d'études (Nathalie Bonnevide, Pablo Katz, François Kossmann, Emmanuel Redoutey, Jodelle Zetlaoui-Léger...) mais aussi de personnalités du monde de l'urbanisme et d'institutions parmi lesquelles la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, ont éprouvé le besoin de se réunir pour capitaliser sur la pratique émergente de la programmation urbaine, en s'investissant dans le premier programme de formation continue dédié à cette démarche.

Réunis au sein du Collectif Scientifique et de l'équipe pédagogique d'Aptitudes Urbaines, ces partenaires historiques et ceux qui sont venus progressivement nous rejoindre accompagnent aujourd'hui cette formation, exclusivement animée par des professionnels – praticiens.

Le 1er janvier 2025, Aptitudes Urbaines a fusionné avec Inddigo, société de conseil et d'ingénierie en développement durable.

L'offre de formation d'Aptitudes Urbaines s'enrichit des formations proposées par l'organisme de formation d'Inddigo, partenaire de référence des acteurs de la transition écologique.

La direction pédagogique



Elodie CHARTEAU
*Responsable de
l'Organisme de Formation
Inddigo*



Matteo STAGNOLI
*Responsable du
développement de
l'Organisme de formation*

L'équipe pédagogique : des experts praticiens qualifiés

Les formateurs et les formatrices qui composent l'équipe pédagogique d'Aptitudes Urbaines sont des experts praticiens qualifiés issus de bureaux d'études différents (parfois concurrents), du monde de la recherche en urbanisme et aménagement et des institutions.

Pluridisciplinaire et composite, l'équipe pédagogique se réunit annuellement pour dresser un bilan des actions de formation en cours et formuler des propositions pour celles à venir.

L'équipe pédagogique constitue une garantie de la force et de la richesse des propositions pédagogiques de notre organisme de formation.



Bernard ALLAGNAT

Architecte DPLG, Directeur, Département Environnement paysage, écologie et santé, INDDIGO

Domaine d'expertise : AMO environnementale pour les projets urbains

Références formation : Le Moniteur Formations, INSET/CNFPT, AFNOR Compétences. Anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2024.



Philippe BONFANTI

Architecte-urbaniste, Direction de l'aménagement, EPT Boucle Nord de Seine

Domaine d'expertise : Programmation urbaine, AMO, urbanisme et architecture, aménagement durable et architecture

Références formation : EIVP, formation en projet urbain des élèves ingénieurs de 2e et 3e années. Anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2021.



Nathalie BONNEVIDE

Architecte programmatrice

Fondatrice et gérante du bureau d'études Filigrane

Domaine d'expertise : Programmation fonctionnelle et technique - études stratégiques et programmation urbaine - assistance à la maîtrise d'ouvrage et suivi d'opération.

Références formation : Ecole d'Urbanisme de Paris - Ecole d'architecture de Versailles - Groupe pour l'Education Permanente des Architectes (GEPA) - Université de Paris Dauphine, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2011.



Léna BOUZEMBERG

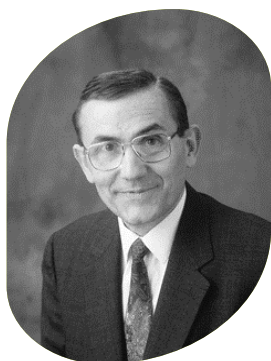
Socio-démographe et paysagiste DPLG, consultante

Collectif(s) Créatif(s) des Territoire(s)

Domaine d'expertise : Programmation urbaine, espaces publics et paysage

Références formation : Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2012.





Jacques CABANIEU

Consultant, ancien Secrétaire Général de la MIQCP

Domaine d'expertise : Conseil et expertise juridique,
Loi MOP, Nouveau Code : procédure de passation des
marchés de maîtrise d'œuvre

Références formation : Formations à la Loi MOP, anime au sein
d'Aptitudes Urbaines depuis 2010.



Anaïs CLOTEAU

Directrice régionale PACA et Corse

Adéquation

Domaine d'expertise :

Programmation urbaine, AMO, programmation d'habitat et études de
marché, programmation commerciale et économique

Références formation : Master Aménagement et urbanisme,
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes, anime au sein
d'Aptitudes Urbaines depuis 2024.



Florence FRERY

Urbaniste- programmiste

Directrice des études à Attitudes Urbaines

Domaine d'expertise : Programmation urbaine, Schéma
directeur et programmation d'équipements

Références formation : Institut d'Urbanisme de Paris - Institut de
la Culture, de la Communication et du Management - Institut Libre
d'Etude des Relations Internationales, anime au sein d'Aptitudes
Urbaines depuis 2022.



Silvia LISTA

Architecte urbaniste programmiste,
cheffe de projet à Attitudes Urbaines

Domaine d'expertise : Programmation urbaine et
architecturale, prospective scolaire

Références formation : Politecnico de Milan, École Spéciale
d'Architecture et École d'Urbanisme de Paris, anime au sein
d'Aptitudes Urbaines depuis 2023.





Stéphane MERLIN

Economiste – programmiste

Directeur associé de Pivadis

Domaine d'expertise : Développement commercial et économique, enjeux juridiques et financiers

Références formation : Ecole de la Rénovation Urbaine (ANRU), USH, I3F, AFD, Foncière Logement, SCET/CDC, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2022.



François MEUNIER

Architecte et programmiste, co-fondateur d'Aptitudes Urbaines, Directeur, Département Stratégie, transition, programmation et urbanisme, INDDIGO

Domaine d'expertise : Programmation urbaine, conseil en politique publique

Références formation : Ecole d'Urbanisme de Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), Ecole d'Architecture de Paris Malaquais, Ecole des Ponts, Ecole Nationale de la Santé Publique, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2010.



Jean-Philippe PICHEVIN

Expert montage opérationnel et financier, fondateur de Ville en Oeuvre

Domaine d'expertise : Ingénierie financière, montage opérationnel en aménagement urbain

Références formation : CVRH (Ministère de l'Egalité des Territoires et du logement), Forum pour la Gestion des Villes, Université Nice Sophia Antipolis, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2017.



Emmanuel REDOUTEY

Architecte et programmiste

Docteur en urbanisme

Gérant de la société ER U&P

Domaine d'expertise : Programmation urbaine, système de gouvernance

Références formation : Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP), anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2010.





Marine SCHRYVE

Urbaniste programmatrice

Cheffe de projet à Attitudes Urbaines

Domaine d'expertise : Programmation urbaine et architecturale, prospective scolaire

Références formation : Institut d'Urbanisme et ENTPE de Lyon, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2024.



Sébastien SIMONNET

Ingénieur mobilités

Chef de projet chez TRANSITEC

Domaine d'expertise : Programmation urbaine, mobilités et stationnement

Références formation : INSA Lyon, ENTPE, encadrement de jeunes ingénieurs et stagiaires, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2016.



Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Sociologue – urbaniste

Professeure à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV)

Domaine d'expertise : Programmation participative en architecture et urbanisme

Références formation : Enseignante-chercheuse à l'Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP), ENSAPLV, Groupe d'Education Permanent des Architectes, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2010.



Les Grands Témoins du cursus de formation

Depuis 2010, nous proposons chaque année à une personnalité issue de l'enseignement supérieur ou du monde professionnel d'être le Grand Témoin du Cursus.

Invité à chaque module, son rôle est de partager son point de vue, d'offrir son regard extérieur et son esprit critique sur les différents thèmes et interventions de la journée, et d'être le «fil rouge» du cursus.



Louis Moutard
Architecte
urbaniste,
Cursus 2024-2025



Damien Allouch
Maire d'Epinay-
sous-Sénart,
Cursus 2023-2024



Elise Macaire
Architecte DPLG,
docteure en
architecture, maître
de conférences à
l'École nationale
supérieure
d'architecture
Paris-La Villette et
membre du LET,
Cursus 2022-2023



Bruno Bessis
Conseiller Ville
Durable et
International au
Ministère de la
Cohésion des
Territoires,
Cursus 2021-
2022



**Marie-Hélène
Borie**
Directrice
des constructions
publiques et de
l'Architecture
à la Mairie de
Paris,
Cursus 2020-
2021



**Brigitte
Guigou**
Chargée
de mission
formation et
partenariat
recherche
Institut Paris
Région,
Cursus 2019-
2020



**Gérard
Pinot**
Fondateur Génie
des Lieux
Président du
SYPAAC INOV,
Cursus 2018-2019



**Thierry
Vilmin**
Consultant
chercheur en
aménagement
urbain.
Directeur
de Logiville,
Cursus 2017-2018



**Bernard
Roth**
Expert conseil
ANRU.
Chercheur à l'IEIF.
Fondation Palladio,
Cursus 2016-2017



**Minna
Nordstrom**
ENSA Paris
La Villette
Maître assistante,
responsable
pédagogique
Présidente du CA
de l'ENSAPLV,
Cursus 2015-2016



**Philippe
Druon**
Président
du Conseil
français
des urbanistes,
Cursus 2014-
2015



**Patrick
Chotteau**
Architecte urbaniste
en chef de l'État,
Architecte Voyer en
chef de la Ville de
Paris,
ex-Secrétaire adjoint
de la M.I.Q.C.P.,
Cursus 2013-2014



Le Club, c'est vous !

Formés ensemble, les acteurs de la ville seront plus à même de prendre du recul pour faire évoluer leurs pratiques de projet : c'est pour cela que depuis sa création, Aptitudes Urbaines fait la part belle à la discussion et la confrontation des points de vue entre professionnels.

Le Club, c'est un réseau de professionnels investis composé de l'ensemble des participants, des membres de l'équipe pédagogique ainsi que des partenaires professionnels et institutionnels de la formation.

Animé par et pour ses membres, son ambition est d'être un lieu de ressources et d'échanges, proposant à chacun de développer son réseau en appui de son parcours professionnel, de diffuser des témoignages et de partager des retours d'expérience en lien avec la mise en œuvre de démarches de projet plus stratégiques et plus efficaces.

La ville a besoin de méthode, alors rejoignez-nous !

Les Cas du Club : en présentiel et en distanciel , des rendez-vous professionnels réservés aux membres du Club ! L'objectif : partager des témoignages et des cas d'études concrets de programmation urbaine présentés par les participants pour échanger, débattre et faire vivre le réseau tout au long de l'année !

La news du Club : moments forts, agendas, informations... une newsletter réservée aux membres du Club

Le réseau du Club : un réseau professionnel privé pour partager de l'info et échanger en direct

L'annuaire du Club : tous les ans, le trombinoscope du Club !

Témoignages et retours satisfaction

Les participants sont satisfaits à très satisfaits des éléments suivants ⁽¹⁾...

Qualité de l'accueil et de l'organisation	98 %
Respect du programme et des objectifs	99 %
Qualité de l'animation	98%
Qualité des supports pédagogiques	98 %

Après avoir suivi la formation ...

97 %

des participants pensent que les apports de cette formation peuvent être transférés en situation professionnelle (1)

89 %

des participants recommandent la formation (2)

Les taux de satisfaction pour l'année n-1 pour chaque module et pour l'ensemble des modules sont consultables sur notre site Internet

Votre retour d'expérience compte énormément !

Les avis et retours que nous recueillons auprès des participants sont très précieux. Ils nous permettent chaque année de faire le point sur nos actions, et d'améliorer en continu l'offre et les modalités pédagogiques que nous vous proposons.

(1) Coursus 2023/2024, sur la base de 90 questionnaires de satisfaction «à chaud»

(2) questionnaire à froid N+1



Ils parlent de la formation



«Cette formation a bousculé mes pratiques. Elle m'a apporté un cadre, une méthode, pour améliorer mes conseils en les inscrivant dans une démarche programmatique. Elle s'inscrit dans un processus qui invite au questionnement. Les modules proposés sont complémentaires et présentés par des professionnels, experts dans leur domaine. Elle propose une pédagogie active et participative qui invite les stagiaires à résoudre des cas pratiques inspirés d'études réelles. J'ai enfin apprécié la disponibilité de l'équipe pédagogique, tout au long de la formation, mais

surtout dans la phase de certification qui demande l'analyse d'une pratique professionnelle.»

Frédérique Alain - Urbaniste - Responsable de la sensibilisation et de la formation au CAUE 02

«Le cursus complet m'a séduit par son format avec les 11 modules mensuels qui permettent de mettre en pratique, au fur et à mesure, les différents apports méthodologiques. Cette formation m'a vraiment permis, grâce à l'accompagnement d'Aptitudes Urbaines, d'enrichir ma pratique professionnelle et de mieux appréhender les différents enjeux de la démarche de programmation urbaine. Le rythme proposé, alternant les présentations d'intervenants venant du monde professionnel, les études de cas, ainsi que les échanges avec les participants, crée une vraie dynamique ! L'analyse de la pratique professionnelle, en fin de parcours, est vraiment une étape importante. Elle m'a vraiment permis de me questionner sur ma posture en tant que maître d'ouvrage, aux ambitions recherchées dans le cadre de la consultation d'AMO pour la réalisation d'études stratégiques dans les territoires.»



Cécile Granger - Architecte - Adjointe au chef de la Mission pour la Réalisation et la Valorisation des actifs immobiliers (MRAI) - Ministère des Armées



«Beaucoup plus qu'un (indispensable) ensemble de thématiques, de savoirs et de savoir-faire, d'études de cas et de questionnements sur la Maîtrise d'Ouvrage, la programmation urbaine est ici pleinement appréhendée comme une démarche : un processus dynamique autant que complexe, intégrateur puisque foncièrement collectif, toujours motivant parce qu'à chaque fois passionnant ! Ces 11 journées avec Aptitudes Urbaines furent pour moi bien plus qu'une formation : un nouveau départ.»

Mathieu Immer - Conseiller-Innovation programmation urbaine au sein de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

Ils parlent de la formation

« Cette formation m'a permis d'enrichir mes compétences, apprendre des choses nouvelles, notamment l'interconnexion importante entre la programmation et la MOE qui est une des clés de réussite du projet. Sur le plan humain, j'ai apprécié que les formateurs venaient de bureaux d'études pour la plupart et faisaient part de leur expérience et de pratiques des études qu'ils réalisaient. Chacun avec leur spécificité ont su nous apprendre de nouvelles choses et des réalités du terrain qui sont très intéressantes. L'évaluation en fin de parcours est vraiment une étape clé : on se met en difficulté devant un cas d'étude qu'on a traité lors de notre pratique professionnelle, et on analyse à l'aune de la formation comment on aurait pu faire différemment, comment on aurait pu faire mieux. »

Daisy Haquin - Urbaniste-conseil au CAUE 05



« Je me suis inscrite à la formation pour la transversalité des modules proposés, qui permettrait à notre bureau d'études de répondre à la complexité de nos projets. C'est une formation très complète, qui m'a apporté des outils, des méthodologies et le vocabulaire qui va avec pour guider les clients dans chaque projet. L'évaluation était un exercice très riche, qui a quasiment doublé l'intérêt de cette année car nous sommes confrontés à ce que nous aurions pu faire ou fait différemment sur un projet choisi et vécu. C'est un réel plongeon analytique. »

Hélène Rougeron - Responsable des études chez Actipolis



« J'ai apprécié la grande richesse de la formation, la pluralité des regards au travers des intervenants mais aussi des participants qui viennent de différentes structures, avec des fonctions différentes et avec lesquels nous avons pu énormément échanger sur la manière de pratiquer la programmation urbaine dans nos environnements. La formation offre un complément de méthode que l'on peut s'approprier et réajuster en fonction du contexte dans lequel on pratique. »

Aateca Sabbar - Architecte-conseil au CAUE 41



Ils parlent de la formation

«Jemeposaisplusieursquestionsurl'évolutiondemonmétieretdesmissions de l'agence. La formation m'a permis de changer de posture professionnelle : de pilote de projet urbain, je réalise aujourd'hui plutôt des missions d'AMO sur ces projets. Cette formation m'a permis de comprendre et d'avoir les clés pour construire une démarche de programmation urbaine, d'articuler les différentes échelles de réflexion et la mise en œuvre opérationnelle.»

Sophie Minssart - Directrice des études au sein de l'ADDRN



«J'ai suivi la formation à la programmation urbaine car je ressentais le besoin d'avoir des éléments méthodologiques afin de mener dans des bonnes conditions mes missions de conseil auprès des élus. Ce que j'ai retenu : il n'existe pas de *recettes magiques*, mais à travers les expériences des intervenants et formateurs et des cas d'études, j'ai pu capter les apports méthodologiques dont j'avais besoin pour les mettre en pratique au quotidien.»

Camille Critin - Chargée de mission au CAUE 38

«Dans le cadre de mes missions à l'ADDRN, j'ai souhaité rejoindre ce cursus complet qui m'a vraiment séduit de par son format car les modules mensuels permettaient de mettre en oeuvre les méthodes et outils à chaque fin de session et d'incrémenter au fur et à mesure les apprentissages dans notre pratique. L'évaluation permet de se plonger dans une analyse de notre pratique professionnelle en bénéficiant toujours de l'accompagnement d'Aptitudes Urbaines mais aussi de bénéficier du regard d'un jury extérieur de professionnels qui valide cette démarche mise en oeuvre, qui nous aide à nous questionner sur notre pratique et qui nous donne des clés pour construire notre projection professionnelle.»

Bérénice Douchement - Chargée d'études au sein de l'ADDRN





Aptitudes
Urbaines

apu@inddigo.com

Organisme de Formation
n° 82 73 01462 73

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification**
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



**FRANCE
compétences**

CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique

Partenaires



Mission Interministerielle
pour la Qualité
des Constructions
Publiques

cinov
SYPA

Syndicat
des programmistes
en architecture
et urbanisme